



MICROFICHE N°

06621

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Agriculture

**Direction Générale de la Planification
Du Développement et des Investissements
Agricoles**

**ATELIER DE REFLEXION SUR
L'AGRICULTURE TUNISIENNE
EN L'AN 2000**

L'AGRICULTURE TUNISIENNE FACE
AUX DEFIS DE L'AN 2000

Ali Salmi.

SIDI THABET 2-3-4 OCTOBRE 1989

L'AGRICULTURE TUNISIENNE FACE AUX DEFIS DE L'AN 2000

I/ Introduction:

L'an 2000, c'est juste dans une décennie. Ses défis relèvent du présent. Mais il s'agit d'une décennie bien particulière, au cours de laquelle des grandes transformations économiques sont attendues à l'échelle internationale. Alors qu'auparavant, les pays se regroupaient pour des raisons politiques qui ont engendré des conséquences économiques plus ou moins prévisibles, la raison est actuellement en priorité économique, avec nécessairement aussi, des implications politiques.

Aucun pays ne sera épargné par ces transformations en subissant des incidences soit directement en intégrant les blocs en formation, soit indirectement en faisant face aux transformations prévues à différentes échelles régionales et mondiales.

Le cas de la Tunisie est typique en raison de ses liens multiples au sein du monde arabe et du Magreb, avec la communauté européenne, avec l'Afrique et avec toute l'économie mondiale de façon générale. Or les transformations concernant ces différentes échelles sont déjà annoncées. On comprend dès lors, l'importance de cette échéance pour la Tunisie, dont il est impératif de tenir compte dans ses orientations économiques. Le moment coïncide d'ailleurs avec la préparation du 8^e plan. L'achèvement du 7^e plan soulève déjà des questions préoccupantes ayant trait à l'organisation du secteur agricole, qui reste malgré tout, un secteur clé de l'économie Tunisienne.

La Tunisie est en effet qualifiée de pays agricole, par réputation historique, mais aussi par manque de ressources alternatives importantes, minières ou pétrolières. De ce fait le secteur agricole est appelé, non seulement à satisfaire les besoins alimentaires du Pays mais aussi à soutenir et dynamiser les autres secteurs de l'économie nationale.

II/ Actions de développement accomplies par le secteur:

Après plus de trois décennies d'indépendance et à la veille du 8^e plan, l'Agriculture Tunisienne a réalisé des progrès appréciables sur plusieurs plans, mais des défaillances sérieuses et des contre performances fréquentes ne lui ont pas permis d'atteindre un stade de décollage réel pour consolider les progrès introduits.

a- Réalisations apparentes:

Les efforts et les capitaux investis en agriculture, durant les trois dernières décennies se reflètent actuellement surtout au niveau des composantes suivantes:

- 1- L'infrastructure hydraulique: de grands barrages ont été construits surtout dans le Nord avec une capacité de 1.300.000m³, soit près de 70% du potentiel national. Plus récemment des multiples forages ont été creusés dans le centre et le sud. Cette action d'infrastructure a permis l'aménagement de plusieurs périmètres irrigués sur environ 250.000ha, (soit 5% de la SAU totale).
- 2- La mécanisation presque généralisée à travers tout le pays concernant les travaux du sol, le semis et la récolte.
- 3- L'introduction de paquets technologiques et de techniques modernes de production: Assolements variés, engrais, désherbants, semences améliorées, traitement phytosanitaire, cultures sous serres...

La Tunisie est en effet qualifiée de pays agricole, par réputation historique, mais aussi par manque de ressources alternatives importantes, minières ou pétrolières. De ce fait le secteur agricole est appelé, non seulement à satisfaire les besoins alimentaires du Pays mais aussi à soutenir et dynamiser les autres secteurs de l'économie nationale.

II/ Actions de développement accomplies par le secteur:

Après plus de trois décennies d'indépendance et à la veille du 8^e plan, l'Agriculture Tunisienne a réalisé des progrès appréciables sur plusieurs plans, mais des défailances sérieuses et des contre performances fréquentes ne lui ont pas permis d'atteindre un stade de décollage réel pour consolider les progrès introduits.

a- Réalisations apparentes:

Les efforts et les capitaux investis en agriculture, durant les trois dernières décennies se reflètent actuellement surtout au niveau des composantes suivantes:

1- L'infrastructure hydraulique: de grands barrages ont été construits surtout dans le Nord avec une capacité de 1.300.000m³, soit près de 70% du potentiel national. Plus récemment des multiples forages ont été creusés dans le centre et le sud. Cette action d'infrastructure a permis l'aménagement de plusieurs périmètres irrigués sur environ 250.000ha, (soit 5% de la SAU totale).

2- La mécanisation presque généralisée à travers tout le pays concernant les travaux du sol, le semis et la récolte.

3- L'introduction de paquets technologiques et de techniques modernes de production: Assolements variés, engrais, désherbants, semences améliorées, traitement phytosanitaire, cultures sous serres...

4- L'Encadrement: La structure complète de formation et de recherche a doté l'agriculture d'un réseau relativement dense et diversifié d'environ 2000 cadres techniques et plus de 5000 techniciens assurant un encadrement technique et administratif assez dense du secteur agricole à travers tout le Pays.

5- Le reboisement: Malgré la continuation du déboisement et de défrichement, les efforts de reboisement (environ 5000ha par an) ont pu reconstituer une partie de la forêt dans le Nord du Pays... D'autres actions ont porté sur la lutte contre la désertification et la protection des terres agricoles contre l'ensablement.

6- Conservation des eaux et du sol: les travaux ont porté sur l'aménagement de bassins versants pour la protection des barrages et l'alimentation des nappes, la mise en valeur de certaines superficies de terres en dégradation et, plus récemment, les travaux de petite hydraulique.

7- Enfin en matière d'élevage l'accent a été mis en priorité sur l'introduction de races étrangères en vue d'améliorer les performances productives du cheptel national. L'augmentation du cheptel bovin, surtout laitier, et l'amélioration de ses performances, ont permis d'augmenter la production laitière, pour au moins tripler au cours des trois dernières décennies.

D'autres actions d'importance ont porté sur l'extension des plantations arboricoles (surtout oliviers dans le centre), des plantations fourragères et d'amélioration de parcours, l'établissement d'infrastructure routière, l'organisation d'un réseau de distribution et de commercialisation de produits, ainsi qu'un système bancaire d'accès au crédit, et de subventions, surtout à travers des projets de développement.

b- Problèmes persistants:

Parallèlement aux insuffisances qui sont fréquemment signalées à propos des actions ainsi menées, des problèmes cruciaux ont persisté pour imposer une limitation sérieuse au développement du secteur: Certains parmi ces problèmes sont devenus traditionnels, d'autres se sont développés au cours des dernières décennies pour causer un certain nombre de déséquilibres que l'on présente souvent sous forme de secteurs opposés:

- Secteur moderne/secteur traditionnel.
- Irrigué/sec.
- PNE/grandes exploitations.
- Organisé (Etatique et Coop.)/privés.
- Régions favorisées/régions déshéritées.

Parmi ces dichotomies structurelles, certaines sont naturellement imposées et présentent même une opportunité pour favoriser la diversification et s'adapter aux différences climatiques et sociales du paysage agricole. Mais pour chaque dichotomie un certain équilibre stratégique devrait être établi, en adoptant des approches différenciées pour chaque situation en vue de prévenir les déséquilibres indésirables et leurs conséquences à long terme.

Le fait d'avoir concentré l'effort sur la modernisation de l'agriculture dans les zones à conditions climatiques et naturelles favorables (barrages dans le Nord, et gros investissements dans les zones cotières) n'a pas permis aux développeurs d'exploiter au mieux les potentialités réelles des autres régions tel que le Nord-ouest, le centre-ouest et le sud-est, et de prévenir les conséquences de leur marginalisation et de leur dégradation continue (érosion, désertification, exode rural...).

b- Problèmes persistants:

Parallèlement aux insuffisances qui sont fréquemment signalées à propos des actions ainsi menées, des problèmes cruciaux ont persisté pour imposer une limitation sérieuse au développement du secteur: Certains parmi ces problèmes sont devenus traditionnels, d'autres se sont développés au cours des dernières décennies pour causer un certain nombre de déséquilibres que l'on présente souvent sous forme de secteurs opposés:

- Secteur moderne/secteur traditionnel.
- Irrigué/sec.
- PNE/grandes exploitations.
- Organisé (Etatique et Coop.)/privés.
- Régions favorisées/régions déshéritées.

Parmi ces dichotomies structurelles, certaines sont naturellement imposées et présentent même une opportunité pour favoriser la diversification et s'adapter aux différences climatiques et sociales du paysage agricole. Mais pour chaque dichotomie un certain équilibre stratégique devrait être établi, en adoptant des approches différenciées pour chaque situation en vue de prévenir les déséquilibres indésirables et leurs conséquences à long terme.

Le fait d'avoir concentré l'effort sur la modernisation de l'agriculture dans les zones à conditions climatiques et naturelles favorables (barrages dans le Nord, et gros investissements dans les zones côtières) n'a pas permis aux développeurs d'exploiter au mieux les potentialités réelles des autres régions tel que le Nord-ouest, le centre-ouest et le sud-est, et de prévenir les conséquences de leur marginalisation et de leur dégradation continue (érosion, désertification, exode rural...).

Pourtant, le secteur moderne, les périmètres irrigués, les grandes exploitations, les domaines étatiques et coopératifs - dans les zones favorisées - ainsi que tous les éléments qui ont bénéficié des efforts d'investissement et d'encouragement, malgré le profit certain qu'ils ont pu en tirer, n'ont pas réussi à satisfaire les objectifs nationaux ; ni au niveau de la production alimentaire, ni au niveau de l'emploi pour absorber une partie de l'exode rural des zones défavorisées, ni encore au niveau du réinvestissement agricole ou de promotion d'une structure de transformation alimentaire suffisante et efficiente.

Sur le plan agraire plus de 50% des exploitations sont de taille inférieure à 5ha, plus de 70% inférieure à 20ha et plus de 90% inférieure à 50ha. Or les technologies diffusées ne s'appliquent pas de la même manière pour toutes ces catégories. Ainsi la majorité des PME, surtout en sec n'ont pas été en mesure d'appliquer convenablement les techniques d'intensification diffusées. L'on peut ainsi relever le labour mécanisé qui est pratiqué le long des pentes, la jachère non travaillée, l'assolement céréalier non respecté, l'insuffisance des engrais utilisés et l'absence de desherbage.

En ce qui concerne l'élevage, qui était traditionnellement à base d'ovins et de caprins, il a été privé de larges superficies de parcours dans le centre, à cause de l'extériorisation arboricole, et a perdu son rythme habituel de transhumance vers le Nord, à cause des nouvelles pratiques culturales du système céréalier. Le petit élevage a été ainsi marginalisé, alors que l'élevage bovin, qui a gagné beaucoup d'importance, n'a pas permis d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés, ni au point de vue production ni au point de vue rentabilité.

Sur le plan de l'eau et du sol: l'érosion continue et même s'accroît dans certaines régions. La grande hydraulique a montré ses limites et sa vulnérabilité devient les aléas

climatiques. Ce n'est que récemment qu'une option a été prise pour amorcer des travaux de petite hydraulique et d'aménagement de conservation à petite échelle au profit des zones jusque là défavorisées.

Dans l'ensemble, l'orientation qui a prévalu depuis l'indépendance a été axée sur l'objectif d'accroissement de la production par différentes tentatives d'amélioration de la productivité dans les zones favorisées, à hautes potentialités. Il se trouve cependant, qu'une telle orientation n'a pas été en mesure de résoudre le problème majeur que confronte l'agriculture Tunisienne et qui réside dans la variabilité climatique et naturelle. En effet, une large différence existe naturellement entre les régions et qui nécessite des approches de développement diversifiées. En plus une grande variabilité climatique entre les années est fréquemment enregistrée.

Peu de solutions ont été jusque là offertes pour répondre à l'objectif prioritaire de stabilisation de la production autour d'un minimum nécessaire. Il s'agit là d'une stratégie différente de celle qui consiste à battre le record et faire le plein durant les bonnes années, pour subir par la suite, des chutes catastrophiques en années sèches que l'on continue à qualifier d'accidentelles malgré leur fréquence élevée.

III/ Les défis actuels du secteur:

Les deux dernières années de sécheresse ont déjà attiré l'attention pour réfléchir à une telle stratégie comme étant le premier défi de la décennie de l'an 2000. Dans ce contexte deux séminaires ont été organisés par le Ministère de l'Agriculture durant l'année en cours: Le premier en Octobre dernier ayant pour thème: "Une Agriculture Stabilisée pour la Tunisie au 21^e Siècle" et le deuxième en Mai dernier et dont le thème est "la mise en oeuvre de la politique agricole". Dans les deux occasions un certain nombre de défis majeurs ont été évoqués avec

parfois, des ébauches de propositions d'interventions. Il y est notamment souligné qu'un certain réajustement de la politique agricole de la Tunisie serait nécessaire en vue de répondre aux impératifs de la prochaine décennie.

a- Les priorités retenues:

Les objectifs qui ont été retenus reprennent l'augmentation de la production alimentaire comme thème prioritaire en raison de l'augmentation de la population et de la nécessité stratégique de réduire le fardeau des importations en produits alimentaires de base: (céréales, viandes, lait, huile)

En deuxième lieu et sur la base des avantages comparatifs et de la compétitivité, les produits d'exportation seraient à développer pour équilibrer la balance des paiements relative au secteur et aider l'économie nationale de manière générale.

Etant donné les fluctuations graves de la production, dues à la variabilité climatique, une stratégie préventive s'impose au niveau des priorités nationales. Il s'agit de la stabilisation de la production en cherchant à atténuer l'effet de la variation pluviométrique d'une année à l'autre. C'est ainsi qu'a été recommandée la pratique de l'irrigation d'appoint pour les céréales, l'extension des périmètres irrigués, et la multiplication des points d'eau par forage ou par aménagement de lacs collinaires.

La préservation des ressources naturelles, en particulier l'eau et le sol, constitue aussi une préoccupation sérieuse devant la continuation accélérée de l'érosion et de la désertification sur une partie importante du territoire national. Les superficies agricoles étant limitées, la préservation de leurs potentialités productives devient un impératif immédiat.

Le secteur agricole doit encore participer à la création

d'emploi par voie d'intensification, et contribuer à l'équilibre inter-régional sur le plan social et économique. Un effort particulier serait donc orienté vers les régions jusque là déshéritées pour aider les populations locales à se stabiliser et ralentir le rythme de l'exode rural.

b- Les solutions préconisées:

Sur le plan des interventions préconisées en vue de réaliser les objectifs cités, les recommandations avancées avaient été axées principalement sur les ressources en eau, le développement technologique et la libéralisation économique;

L'amélioration de la gestion des ressources nécessiterait une maîtrise plus efficace des eaux, un meilleur aménagement des terres selon leur vocation et leurs potentialités et un choix plus adéquat des systèmes productifs et des techniques culturales.

En matière de technologies, un apport plus conséquent de technologies appropriées est à développer. La diversité des situations implique en effet une diversité de paquets technologiques que la recherche agronomique est appelée à mettre au point ou à adapter sur des bases scientifiques fiables.

Quant à la libéralisation, elle s'inscrit dans le cadre de la politique de réajustement du secteur agricole, qui implique essentiellement un désengagement de l'Etat. Il a été notamment recommandé de généraliser la privatisation et la libéralisation des mécanismes de financement, de production et de distribution. La phase de réduction des subventions et de libéralisation des prix est déjà amorcée.

Tous ces éléments représentent, sans doute, autant de correctifs par rapport à la situation prévalante et s'ils seront retenus cette fois-ci, pour faire l'objet de plans décisionnels

Ils auront certainement un effet souhaitable sur le secteur agricole et sur l'économie nationale. Mais la question qui se pose est de savoir si leur effet serait en mesure de répondre aux impératifs majeurs de l'an 2000.

VII/ Elements d'une stratégie de développement:

En l'an 2000 la population à nourrir aura dépassé les 10 millions dont 3 millions de personnes actives que les perspectives d'industrialisation n'auront aucune possibilité d'absorber. Sur le marché international la compétition sera forcément renforcée pour prohiber toute dépendance alimentaire de base et endurcir les conditions d'exportation sur les marchés traditionnels.

Les avis concordent pour reconnaître de larges potentialités agricoles pour la Tunisie. Les superficies agricoles bien que fixées sont loin d'être exploitées au niveau optimum de leur potentialités réelles. Les cadres techniques et scientifiques sont pourtant disponibles pour identifier les techniques et les systèmes d'exploitation appropriés. La volonté nationale sur le plan politique est aussi manifestée mais au niveau décisionnel il faudrait encore arrêter des stratégies globales plus explicites et plus cohérentes par rapport à la réalité du Pays.

Sur le plan agraire la répartition actuelle des superficies des exploitations a déjà montré son inefficacité. La grande majorité des fermes étant trop petites et morcelées, il est difficile de prévoir des améliorations substantielles de leur système de production, sur la base d'introductions technologiques efficientes. Les grandes exploitations, par contre, n'ont pu encore trouver la motivation nécessaire pour une intensification plus poussée de leur système productif. A cet égard, le type d'intervention nécessaire serait plutôt d'ordre institutionnel et législatif.

Sur le plan du déséquilibre régional, la Tunisie a besoin d'exploiter de la manière la plus efficace possible, chaque hectare de sol agricole là où il se trouve. Or les différences régionales se prêtent difficilement à la planification centrale et monolithique. La nouvelle formule des CRDA sera-t-elle capable d'amorcer une planification régionale plus adaptée? Une meilleure coordination interne et un allègement des tâches administratives renforceraient une telle possibilité.

A titre d'exemple, les résultats de recherches préliminaires dans la région du semi-aride supérieur au Kef et Sillana ont montré qu'il est possible de renverser le processus de dégradation actuel, grâce à une maîtrise des eaux de ruissellement, un aménagement spécifique approprié pour chaque exploitation et la mise au point de techniques adaptées. Les rendements céréaliers pourraient dans ce cas plus que doubler sur au moins 220.000ha, et l'élevage profiterait mieux de parcours améliorés et de plantations d'arbustes fourragers sur plus de 300.000ha de terres en pente. Le reste des superficies (soit 450.000ha) servirait à régénérer graduellement la forêt dans cette région.

Concernant l'élevage, et à titre d'un deuxième exemple, la Tunisie est connue traditionnellement par ses grands troupeaux ovins dont la qualité de la viande est appréciée même au delà de nos frontières. Les régions du centre et du sud présentent un avantage comparatif certain en la matière, surtout que l'extension de l'arboriculture sur les anciens parcours s'est montrée vulnérable devant les aléas climatiques. En outre, l'élevage bovin, surtout autour des points d'eau, pourrait ne pas valoriser au mieux les ressources disponibles dans ces régions.

Au point de vue organisation, certains aspects de liens communautaires persistent encore dans les régions de l'intérieur. De tels aspects pourraient-ils constituer un noyau pour la

formation d'associations locales (à l'exemple des AIC) pour renforcer la structure actuelle de l'UNAF. Siagissant en majorité de petits agriculteurs privés, leur association pourrait prendre plus de responsabilité à l'échelle locale pour regrouper les besoins et les moyens et constituer un vis-à-vis de l'administration, des institutions et des services techniques.

Une composante fondamentale qui va conditionner le développement agricole dans les années à venir est sa capacité d'intégration et d'assimilation de technologies nouvelles bien adaptées. Qu'elles soient importées par un processus de transfert quelconque ou localement générées, ces technologies nécessitent une structure fonctionnelle et efficace de recherche et de diffusion de l'information. Les noyaux existants en la matière constituent une base assez importante de cette structure, mais une plus grande coordination et un effort supplémentaire de renforcement seraient parmi les urgences du secteur agricole.

Beaucoup d'espoir de la part des pouvoirs publics est fondé sur la libéralisation du secteur agricole et la privatisation de ses mécanismes de fonctionnement. L'Etat n'en a que trop supporté les lourdes subventions pour maîtriser les prix d'une part, et encourager ou assurer directement la production d'autre part. Pour certains, il s'agit d'un sevrage souhaitable eu égard au stade de développement atteint par le secteur et les perspectives fructueuses de l'initiative privée. Du moins théoriquement, l'Homo Economicus est d'esprit entrepreneur et la compétition privée assure généralement la meilleure allocation des ressources grâce aux pouvoirs allocatifs et distributifs des prix quand ils sont librement déterminés. Pour d'autres cependant, et toujours sur le plan économique, le sevrage immédiat risquerait d'être trop brutal avec des conséquences moins précises.

L'étude du programme de réajustement est en cours de

réalisation pour analyser ses modalités d'application et les implications prévisibles à l'échelle du secteur dans sa globalité et par activité. Il est peu réaliste cependant, de supposer que les hypothèses théoriques imposées, soient complètement vérifiées dans la situation pratique. En effet, même dans les pays développés et dont le système est le plus libéral, les interventions de l'Etat en faveur du secteur agricole revêtent plus d'une forme: c'est que le marché des produits agricoles connaît souvent des imperfections à conséquences sociales, politiques et économiques qui nécessitent de telles interventions.

En Tunisie, il y a certes un secteur développé et suffisamment intégré au marché pour justifier et bien profiter de la libéralisation du secteur: La hausse du prix du blé, par exemple, pourrait plus que compenser l'accroissement des prix des intrants. Mais, dans la mesure où une large partie des producteurs ne sont qu'en partie intégrés au marché et produisent pour un objectif d'autoconsommation ou d'aversion au risque, l'effet inverse risquerait d'en résulter.

Il y a lieu donc de nuancer les mesures à arrêter pour distinguer les situations et prévenir les effets contraires, là où les déséquilibres mentionnés plus hauts ne seraient pas corrigés au préalable. En termes plus explicites, il nous semble que l'Agriculture Tunisienne dans son ensemble, n'a pas encore atteint "l'âge du sevrage" entier. L'intervention de l'Etat reste nécessaire pour corriger les déséquilibres existants d'une part, et protéger la structure de production nationale d'autre part. Certaines formes d'interventions possibles ne sont pas par ailleurs, incompatibles avec la libéralisation du secteur et l'allègement des subventions généralisées.

FIN



VUES